

réserver le chapitre (*Prime de sujétion*), la transforme en amendement indicatif (p. 1615); Chap. 10-40 : Sa demande de réserver le chapitre (*Musiciens, disparités en matière de salaires*), la transforme en amendement indicatif (p. 1617); Chap. 10-50 : Sa demande de réserver ce chapitre (*Contrats avec des firmes phonographiques*) (p. 1617); la retire (p. 1618); Chap. 40-10 : Son amendement indicatif (*Cantines*) (p. 1628); le retire (ibid.); Son article additionnel (*Recrutement d'inspecteurs*) (p. 1639); de ce projet de loi en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis* [12 mai 1955] (p. 2731); — des propositions de loi relatives à la révision triennale des baux commerciaux, artisanaux et industriels : *Demande de renvoi à la commission formulée par le Gouvernement* [13 mai 1955] (p. 2758); *Hausses abusives* (p. 2759). = S'excuse de son absence [13 novembre 1952] (p. 5054). = Obtient un congé [13 novembre 1952] (p. 5054).

VILLARD (M. Jean), *Député du Rhône*
[2^e circonscription] (*M. R. P.*).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901). = Est nommé : membre de la Commission des boissons [17 juillet 1951] (**F. n° 5**); de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**) [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Dépôts :

Le 20 juillet 1951, une proposition de loi portant organisation de l'artisanat, **n° 256**. — Le 9 janvier 1952, une proposition de loi modifiant les articles 8, 9 et 10 de la loi du 11 octobre 1940 sur la lutte contre le travail noir, **n° 2390**. — Le 29 février 1952, une proposition de loi tendant à accorder à l'ensemble des ayants droit d'assurés sociaux le remboursement des soins nécessaires au maintien de leur activité, **n° 2865**. — Le 29 février 1952, une proposition de loi tendant à préciser les notions de première constatation médicale, de guérison apparente et de rechute, relativement à l'application de la législation de sécurité sociale, **n° 2866**. — Le 29 février 1952, une proposition de loi tendant à apporter divers compléments

à la législation relative à l'assurance de longue maladie, **n° 2867**. — Le 21 mars 1952, une proposition de loi tendant à supprimer le recouvrement des impôts et des taxes inférieurs à 100 francs, **n° 3011**. — Le 30 octobre 1952, une proposition de loi tendant à aligner les pensions d'invalidité de la sécurité sociale sur les prestations servies aux autres assurés, **n° 4569**. — Le 30 octobre 1952, une proposition de loi tendant à la réforme du contentieux technique de l'invalidité en matière de sécurité sociale, **n° 4572**. — Le 30 octobre 1952, une proposition de loi portant suppression de la forclusion pour la présentation des demandes de pension d'invalidité de la sécurité sociale, **n° 4573**. — Le 30 octobre 1952, une proposition de loi tendant à accorder le droit illimité aux soins aux vieux travailleurs retraités de la sécurité sociale, **n° 4574**. — Le 6 novembre 1952, une proposition de loi tendant à faciliter le reclassement professionnel des anciens malades et invalides, **n° 4638**. — Le 19 novembre 1952, une proposition de loi tendant à modifier les dispositions de la loi n° 46-744 du 18 avril 1946 sur la propriété commerciale en vue de résoudre le grave problème posé par l'exercice du droit de refus du renouvellement, **n° 4798**. — Le 26 juin 1953, une proposition de loi tendant à modifier les deuxième, troisième et quatrième alinéas de l'article 45 de la Constitution, **n° 6364**. — Le 30 décembre 1953, une proposition de loi concernant l'exonération : 1° de toute cotisation de sécurité sociale, d'accident du travail, d'allocations familiales, de cotisation patronale aux allocations familiales, de cotisation d'assurance vieillesse artisanale; 2° de tout versement d'impôts directs et indirects, et de l'impôt cédulaire forfaitaire de 5 0/0 sur les salaires, en faveur des artisans et petits commerçants, employeurs, infirmes incurable, sans ressources suffisantes, et de leurs veuves, **n° 7531**. — Le 9 février 1954, une proposition de loi tendant à accorder au personnel des corps de sapeurs-pompiers de France, des avantages spéciaux pour l'ouverture du droit à pension, **n° 7650**. — Le 2 juin 1954, une proposition de loi tendant à ériger le logement en France (villes et campagnes) en véritable service public et à permettre à la Banque de France de financer un plan annuel de construction de 250 milliards de francs, par l'octroi de crédit à long terme (30 à 75 ans, à faible intérêt — 1 0/0 maximum) jusqu'à ce que

la crise du logement soit surmontée, n° 8578. — Le 24 juin 1954, une proposition de loi tendant à modifier les dispositions du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 modifié par la loi du 31 décembre 1953, relatif aux baux à usage commercial, industriel ou artisanal, n° 8701. — Le 19 juillet 1955, une proposition de loi tendant à modifier les dispositions du décret n° 55-568 du 20 mai 1955 tendant à la modification de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles, n° 11219.

Interventions :

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question relative à l'utilisation des vaccins nouveaux [20 février 1953] (p. 1230). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif au budget annexe des PRESTATIONS FAMILIALES AGRICOLES pour 1955 et 1956 : *Discussion générale (Réorganisation de la sécurité sociale, allocation de la mère au foyer, exemple de l'Amérique : accord du groupe Ford et de son personnel)* [19 juillet 1955] (p. 3919, 3920). = S'excuse de son absence [22 novembre 1954] (p. 5236). = Obtient un congé [22 novembre 1954] (p. 5236).

VILLENEUVE (M. Frédéric de), Député de la Réunion (P.C.D.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901). = Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [18 janvier 1955] (F. n° 482); de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [17 juillet 1951] (F. n° 5); de la Commission des territoires d'outre-mer [25 mars 1952] (F. n° 123), [20 janvier 1953] (F. n° 216); de la Commission des affaires économiques [19 janvier 1954] (F. n° 341); membre titulaire de la Commission des immunités parlementaires [19 janvier 1954] (F. n° 341); et membre suppléant de cette même Commission [18 janvier 1955] (F. n° 482); par la Commission de la défense nationale membre suppléant de la Commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les États associés d'Indochine [3 mars 1955]

(F. n° 501); membre de la Commission d'instruction de la Haute-Cour de Justice (art. 58 de la Constitution) [28 août 1951] (F. n° 28).

Dépôts :

Le 13 décembre 1951, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de loi (n° 1532) de M. Raymond Guyot et plusieurs de ses collègues tendant à accorder à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, un colis à tous les soldats de l'armée française y compris les soldats originaires d'outre-mer sans aucune distinction, n° 2004. — Le 13 mars 1952, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la défense nationale sur les propositions de loi : 1° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues (n° 1218) tendant à modifier l'article 5 de la loi n° 50-1478 du 30 novembre 1950 portant à dix-huit mois la durée du service militaire actif et modifiant certaines dispositions de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée; 2° de MM. de Bénouville et Prélôt (n° 2407) tendant à compléter et à modifier l'article 5 de la loi n° 50-1418 du 30 novembre 1950 relative au recrutement de l'armée, n° 2914. — Le 20 mars 1952, un 2° rapport supplémentaire au nom de la Commission de la défense nationale sur les propositions de loi : 1° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues (n° 1218) tendant à modifier l'article 5 de la loi n° 50-1478 du 30 novembre 1950 portant à dix-huit mois la durée du service militaire actif et modifiant certaines dispositions de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée; 2° de MM. de Bénouville et Prélôt (n° 2407) tendant à compléter et à modifier l'article 5 de la loi n° 50-1478 du 30 novembre 1950 relative au recrutement de l'armée, n° 2985. — Le 12 mai 1955, une proposition de loi portant organisation générale de la défense nationale, n° 10731.

Interventions :

Est entendu sur le procès-verbal : *Sa réponse à M. Babet au sujet du Préfet de la Réunion* [24 janvier 1952] (p. 324). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant ouverture de crédits provisionnels pour les services de la défense nationale : Art. 5 : *Son amendement tendant à rétablir l'article autorisant la création*